



INFOS



du 08/01/2024

Indicateurs d'activité 2ème trimestre 2023

Indicateurs d'activité EFS CPDL à fin juin 2023			
	tendance par rapport à fin juin 2022	variation en %age / fin juin 2022	écart / budget
Prélèvements			
ST	-1887 poches	-1,5%	-3419 poches
Aphérèses plasmatiques	+5400 poches	+58,8%	+954 poches
Aphérèses mixtes	+38 poches	+2,4%	-256 poches
Cessions			
CGR aux ES	-2149 poches	-2,3%	-3078 poches
CGR aux ETS	+878 poches	+3,3%	+1443 poches
Plaquettes	+384 poches	+2,8%	-147 poches
Plasmas thérapeutiques aux ES	-572 poches	-5,8%	-573 poches
Plasmas thérapeutiques aux ETS	-369 poches	-26,2%	-127 poches
Plasmas à sécuriser	+3507 poches	+22%	+402 poches
Plasmas au LFB	+1652 litres	+6,8%	-20 litres

Les examens de laboratoires

Hausse des examens IH à fin juin 2023 par rapport à juin 2022 de +2,3 % et de +3,3 % par rapport au budget.

L'activité HLA est identique par rapport à juin 2022 et +2,5% par rapport au budget.

Les cessions (nombre de produits distribués y compris les B IH convertis en équivalent CGR) s'élèvent à 226 313 unités à fin juin 2023 en baisse de -0,1% par rapport à fin juin 2022.

EN COURS

Règlement Intérieur EFS CPDL

En cours de rédaction et de discussion en avec les élus CSE.

Pour rappel, le règlement intérieur fixe vos droits et obligations au sein de l'EFS CPDL. Il précise les règles en matière de santé, de sécurité et de discipline et fixe la nature et l'échelle des sanctions qui peuvent être prononcées en cas de non-respect.

Il vous sera communiqué dès finalisation

Une question ? Contactez-nous :

unsa.cpdl@gmail.com

06.19.62.77.60



INFOS



du 08/01/2024

PAPRIACT 2024

Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Le PAPRIACT 2024 reprend toutes les actions non achevées en 2023, visant notamment à :

- améliorer la prise en charge des AES
- sensibiliser au travail sur écran et à la fatigue oculaire
- une meilleure maîtrise des règles d'hygiène (en cas d'épidémies et risques liés à l'eau)
- réduire l'utilisation des bouteilles d'eau
- marquer les zones ATEX (atmosphère explosive) sur l'ensemble des sites
- maîtriser le risque de contamination bactérienne par l'eau
- réduire le risque chimique dans les lieux communs
- réduire la pénibilité (torsion en dessous des seuils de pénibilité) au prélèvement et dans les lieux de stockage
- harmoniser les équipements pour les travailleurs isolés
- créer une 1/2 journée SST (partage d'expérience)
- harmoniser les pratiques de remplissage des rolls en collecte
- installer ou remplacer les protections physiques sur l'ensemble des soudeuses fixes.



En plus des actions non achevées en 2023 et reportées sur 2024, **3 nouveaux sujets** sont intégrés au programme 2024 :

- la **connaissance des situations d'urgence** au sein de notre établissement. Tous les personnels et tous les services sont concernés
- installation de **défibrillateurs** les sites dépourvus : Angers, Skyline, ABG, Tours Bretonneau
- **identification des perturbateurs endocriniens** utilisés sur les sites et mise en place des moyens de prévention



**Perturbateurs
endocriniens**



Projet de déménagement du service IH DEL TROUSSEAU dans le nouvel hôpital de Tours

Les travaux devraient commencer en février et le projet prévoit de doubler la superficie des locaux de l'IH DEL qui seront situés au rez de chaussée du nouvel hôpital (accessibles à la navette et au transporteur). La salle de pause sera partagée avec le personnel de l'hôpital et une kitchenette est prévue dans la salle de garde. Le service sera également équipé de sanitaires PMR.





INFOS



du 08/01/2024

Aménagement des planifications des MDD Blois Laval Bourges Orléans

Dans le cadre du déploiement du PLAN PLASMA, la direction a présenté, son projet d'aménagement des planifications en MDD. Ainsi, plusieurs sites étendent leurs jours et/ou horaires d'ouverture depuis début janvier.

Malheureusement, certaines planifications s'écartent déjà du projet présenté en CSE laissant craindre des dérives au moment de l'accélération du plan plasma.



POUR RAPPEL :

Site de Blois : objectif plasma **+21,7 %** avec élargissement des horaires le lundi et ouverture ponctuelle le mercredi

Site de Laval : objectif plasma **+ 57,9 %** avec ouverture tous les mardis dont un sur deux dédié au plasma et allongement des heures d'ouverture de la MDD les lundi, mercredi, jeudi et samedi

Site de Bourges : objectif plasma **+ 53,8 %** avec ouverture 1 mercredi par mois

Site d'Orléans : objectif plasma **+ 62,5 %** avec une MDD 100 % aphasée

En cas de difficulté sur vos sites, n'hésitez pas à contacter vos élus UNSA

L'UNSA VOUS INFORME

RAPPEL sur les pauses Quels sont vos droits ?

Principe de base : Un salarié ne doit pas travailler plus de 6h d'affilée sans avoir pris de pause (Art. L3121-16 du Code du Travail)

En journée continue, la pause est de 30 minutes (non décomptée du temps de travail).

La coupure repas dure entre 30 minutes et 1h maximum (décomptée du temps de travail).

La coupure de collecte mobile : 2h max (décomptée du temps de travail).

L'organisation du travail sur votre site doit vous permettre de prendre une pause ou une coupure. Dans le cas contraire, **contactez vos élus UNSA.**





L'UNSA PROCHE DE VOUS

Retrouvez tous les représentants du personnel UNSA sur vos sites et n'hésitez pas à nous contacter.



LAVAL / LE MANS :

Isabelle GARREAU – élue CSE

Commission CSSCT

Référente Handicap

Déléguée syndicale du regroupement de sites Laval/ Le Mans

ORLEANS / BLOIS / CHARTRES :

Leila HAISE – élue CSE et CSEC Commission formation

Déléguée syndicale régionale

Carole TROUILLET – déléguée syndicale du regroupement de sites

Chartres / Blois /Orléans

NANTES :

Abdelhamid MIMOUNE – élu CSE

Valérie RIAM – Représentante syndicale au CSE

Déléguée Syndicale Régionale supplémentaire

Hélène LUCAS – déléguée syndicale de site

La ROCHE sur YON :

Sandrine JUREK – déléguée syndicale de site



unsa.cpdl@gmail.com